

Sur la diversité des pseudo —relatives en français moderne

Makoto KANEKO

Introduction

En français, il existe des constructions relatives¹⁾ qui apparaissent en position objet direct d'un verbe principal et que presque tous les auteurs étudiant ces constructions distinguent à la fois de la relative déterminative et de la relative appositive²⁾ :

- (1) Je les entends qui gueulent. (Mort à crédit :15)
- (2) Je la croisai au coin de la rue...et qui se dirigeait vers ma porte. (Sandfeld 1965 désormais en abrégé S : 149)
- (3) J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt. (S : 144)
- (4) Il y a Marie qui te dit bonjours! (Asakura 1984 : 181)
- (5) Le voilà qui se fâche! (Le joueur : 119)³⁾

Jusqu'à maintenant, la plupart des recherches sur ce type de relative (désormais appelé, seulement par commodité, pseudo-relative, en abrégé PR) portent presque exclusivement sur les exemples des types (1) et (2), et il y a peu de travaux qui portent sur l'ensemble des types (1)~(5), sauf quelques observations intuitives des grammairiens traditionnels. Par ailleurs, les avis sont partagés sur la nature même de la PR dans les cas (1) et (2): La présente étude a pour but de montrer, à travers la comparaison des constructions PR qui apparaissent après les verbes principaux différents, leur diversité ainsi que de situer chaque PR par rapport à d'autres cas en identifiant en même temps les facteurs qui engendrent leurs différences de nature.

Ci-dessous, par commodité, je représenterai par NP1, VP1, NP2, et VP2 respectivement le sujet et le prédicat de la proposition principale, et le sujet et le prédicat de la proposition subordonnée, et par *NP1*, *VP1*, *NP2*, et *VP2* respectivement les référents ou les procès désignés par ces formes linguistiques.

Je commencerai par passer en revue les analyses antérieures (chapitre 1). J'avancerai ensuite mes hypothèses sur la nature de la construction PR, et montrerai que les propriétés des

constructions PR varient selon la nature de VP1, la topicalité de NP2, et la dominance de la construction PR (chapitre 2).

1. Travaux antérieurs

Mon but présent étant d'examiner les différences essentielles entre les analyses précédemment envisagées, pour des raisons de clarté de présentation, j'adopterai les notations unitaires suivantes ; AGRP pour S ou IP, et CP pour S', en laissant de côté des étapes de développement de la linguistique générative⁴⁾.

1.1. Cas où VP1=verbe de perception ou de rencontre

Le type d'exemples (1) et (2) a suscité, abstraction faite de détails, quatre analyses : selon les deux premières, la construction PR forme un seul constituant ; selon les deux autres, elle inclut deux constituants distincts :

1) la construction PR est dominée par un nœud NP (Huot 1974, Kayne 1984, Taraldsen 1986, et Burzio 1986). Autrement dit, sa structure est identique à celle de la relative déterminative à ceci près qu'elle met en outre en jeu une relation de contrôle. J'appellerai cette analyse "l'analyse NP". Kayne (1984) propose la représentation structurale (6) :

(6) VP voir [NP Marie_j [CP [C_o qui [AGRP PRO_j pleure]]]]

2) la construction PR est dominée par un CP (Gross 1968, Schwarze 1974, Radford 1975, Declerck 1982, Guasti 1992a,b, Rizzi 1992) à savoir, sa structure est semblable à celle de la proposition complétive introduite par que. J'appellerai cette analyse "l'analyse CP". Selon Guasti (1992a,b), sa représentation structurale est (7) :

(7) VP voir [CP NP Marie_j [C_o qui [AGRP t_j pleure]]]⁵⁾

3) la PR est sous-catégorisée par VP1 de même que NP2 (Kayne 1975, Ruwet 1982, Cadiot 1976, Abeillé, Godard et Milner 1995) La configuration est (8)a. selon Kayne (1975) et Ruwet (1982), (8)b. selon Cadiot (1976), et (8)c. selon Abeillé, Godard et Milner (1995). Je donne à cette analyse l'étiquette "l'analyse NP XP" :

- (8)a. VP voir [NP Marie_j] [AGRP PRO_j pleure]
b. VP voir [NP Marie_j] [CP [C_o [AGRP PRO_j pleure]]]
c. VP voir [NP Marie] [VP pleure]

4) la PR est un prédicat second, qui ne reçoit aucun rôle thématique de la part de V1

(Rothenberg 1979, Prebensen 1982, Auwera 1985, Haïk 1985, Labelle 1996). Désormais, cette analyse sera appelée "l'analyse Prédicat Second". La structure proposée par Haïk (1985) est

- (9) VP voir [NP Marie]_j [CP NP PRO]_i [C qui [AGRP t_j pleure]]

A défaut de l'espace suffisant, je n'examinerai pas les arguments que les tenants de chaque analyse invoquent pour l'étayer. Je me limite à noter que chacune des analyses rencontre certains problèmes. Le problème le plus grave pour toute analyse unificatrice est que chaque exemple particulier de PR tend à ne pas se répondre à tous les tests de façon homogène : ainsi, une même PR peut se comporter comme un CP au regard d'un test et comme un prédicat second au regard d'un autre, ce qui semble suggérer l'essentielle hétérogénéité de la PR dans cet environnement⁶). En effet, certains auteurs envisagent des représentations structurales différentes selon la nature de V1. Ainsi Guasti (1992a,b) admet l'analyse Prédicat Second pour les V1 qui n'acceptent pas la construction complétive, comme apercevoir, rencontrer. D'autre part, Haïk n'écarte pas a priori l'analyse CP dans les cas où V1 admet la complétive, ex. voir, sentir, etc. Or, à supposer que la nature de la PR ne change qu'en fonction de la rubrique lexicale ou de la sous-catégorisation de V1, il semble légitime d'associer telle configuration à tel V1 qui possède telle rubrique lexicale. Telle est justement la solution adoptée par ceux qui s'appliquent à la comparaison entre les types (1)~(5). La section suivante rappellera les analyses proposées pour ces constructions.

Mais avant de poursuivre, il est à propos de préciser un peu la notion du prédicat second pour faciliter la discussion ci-dessous. Le prédicat second, illustré par (11), est distingué du prédicat primaire, illustré par (10)a.b. en ceci que NP2 de celui-là reçoit un rôle thématique de V1, tandis que NP2 de celui-ci ne le fait pas :

- (10)a. Je trouve Marie belle.
 b. Je considère Marie comme belle.
 (11) Je mange le poisson cru.

A ces constructions, on a proposé diverses analyses⁷) parmi lesquelles celle de Rothstein (1983) saisit le mieux la différence entre les deux types de prédication. Selon cet auteur, NP2 et un prédicat primaire forment un seul constituant dont l'ensemble est un argument de V1 (dans ce cas, un objet direct de V1). Seulement, NP2 se voit attribuer son cas de la part de V1. D'autre part, le prédicat second, appelé "descriptif" (anglais : "depictive"), apparaît dans le domaine de VP1 sans être marqué thématiquement par V1 et s'adjoint à V1'. L'idée de Rothstein (1983) est exprimée par une différence configurationnelle suivante des deux prédicats :

- (10)' VP1 trouver/considérer [AGRP NP2 Marie [AGR. \emptyset / comme [AP belle]]]

(11)' [VP₁ [V₁ manger [NP₂ le poisson]] [AP cru]]

Rothstein avance par ailleurs que le prédicat second décrit l'état de NP₂ au moment défini par le temps de V₁ et il paraphrase (11) par la phrase suivant :

Je mange le poisson quand il est cru.

D'où une contrainte sémantique sur le prédicat second selon laquelle il doit représenter une propriété transitoire, tandis que le prédicat primaire peut exprimer une propriété permanente comme (10) :

(12) J'ai rencontré Marie ivre / *stupide. (traduction française de Rothstein)

1.2. Sous-classification des PR

La plupart des grammairiens traditionnels rangent les cas de PR illustrés par (1), (2) et (5) au sein d'une même catégorie ("relatives attributives ou attributs" selon Sandfeld 1965, Togeby 1982, Le Bidois & le Bidois 1935-38 ; "relatives prédicatives" chez Nyrop 1979). Sandfeld (1965) range en outre dans les "relatives attributs" les types (3) et (4).

Tranchant avec cette tendance unificatrice, Grevisse/Goosse (1993) distingue les types de (3) et (4) du type de (2). Ainsi la PR de j'ai trouvé ma sœur qui lisait dans le jardin équivaudrait, d'après eux, à un complément adverbial non essentiel, paraphrasé par alors qu'elle lisait dans le jardin⁸⁾. Cette analyse est donc semblable à celle Prédicat Second. Rothenberg (1979) sépare, quant à elle, la PR en avoir de la PR en verbes de perception ou de rencontre, en invoquant le critère de l'omissibilité de la relative.

Haïk (1985), qui est la seule étude comparative entre les types (1)~(5) dans le cadre génératif⁹⁾, adopte aussi le critère de l'omissibilité de la relative pour distinguer trois sous-classes des PR. Selon elle, le retranchement de la relative est impossible pour la PR en avoir, mais possible pour la PR de perception ou de rencontre :

- (13)a. J'ai ma fille *(qui est malade).
b. Je vois Marie (qui pleure).

Haïk en conclut que la PR est prédicat second dans le dernier cas, mais un CP dans le premier :

(14) VP avoir [CP NP ma fille_j [C_o qui [AGR_P t_j est malade]]]

Pour les constructions PR en il y a et voilà, Haïk fait l'hypothèse que la PR ainsi que NP₂ reçoivent un rôle thématique de la part de V₁. Ainsi, l'analyse des PR préconisée ici par Haïk est du type NP XP. En d'autres termes, en opposant au traitement presque unanime des

grammairiens traditionnels, Haïk associe des représentations structurales différentes aux PR de perception et en voilà.

Tous les travaux passés en revue jusqu'ici présument que la configuration de la construction PR est seulement fonction de la sous-catégorisation de V1. Lambrecht (1988) en revanche reconnaît la diversité des cas illustrés par (3) et (4), en introduisant la notion de "réanalyse". D'après cet auteur, le français parlé évite de mettre en position sujet un NP dont la topicalité n'est pas assez bien établie : un NP qui, quoiqu'introduit dans le contexte précédent, a perdu sa topicalité faute d'être mentionné pendant quelque temps, ou bien un NP qui apparaît dans le discours pour la première fois. Pour le premier cas, le français parlé dispose de la dislocation à gauche, cf (15), et pour le second, des constructions relatives en il y a/avoir, cf (16) et (17) :

- (15) Marie, elle est belle.
- (16) à l'heure actuelle j'm'plains pas, y'a un camarade d'usine qui m'ramène en voiture... (Lambrecht :150)
- (17) moi j'avais une voisine qui était habituée à bien boire et bien manger, et bien... (ibid : 150)

Lambrecht suppose que le relatif qui en (16)~(17) est équivalent au pronom elle de (15).

Lambrecht soutient par ailleurs que lorsque *NP2* n'est pas le topique d'une prédication subordonnée, comme en (18), et que la construction relative représente le "jugement thétique", la construction subit la réanalyse pragmatique symbolisée en (19) :

- (18) Y'a le téléphone qui sonne ! / J'ai les yeux qui m'font mal. (ibid : 137)
- (19) [il y a/avoir *NP2*] [qui...] ~ [il y a/avoir] [*NP2* qui...]

Lambrecht observe enfin que lorsque la construction relative décrit un événement imprévu et étonnant, l'emploi de cette construction est possible même si *NP2* possède un assez haut degré de topicalité, par exemple, si *NP2* est évoqué dans le contexte immédiatement précédent.

Le travail de Lambrecht contient 4 découvertes remarquables ; (a) deux analyses pragmatiques sont possibles pour des constructions relatives après un même V1, il y a/avoir, (b) qui dans la construction relative, avant la réanalyse, a le statut d'un pronom personnel sujet, (c) la réanalyse pragmatique est déclenchée par la perte de la topicalité de *NP2* ou la nature imprévue et étonnante de l'événement décrit par la subordonnée, (d) la construction PR après la réanalyse exprime le "jugement thétique".

Toutefois, les remarques de Lambrecht, qui sont exclusivement d'ordre sémantico-pragmatique, ne sont pas appuyées par des arguments syntaxiques. En plus, cet auteur ne précise pas la nature de qui après la réanalyse. Dans le prochain chapitre, je vais appliquer les remarques de Lambrecht, en les amendant, aux autres types (V1=voilà/verbes de perception ou de rencontre).

2. Nouvelles propositions

Compte tenu des travaux antérieurs examinés dans le chapitre précédent, je propose les hypothèses suivantes :

1) Lorsque VP1 est voilà ou un verbe de perception ou de rencontre ainsi que avoir ou il y a, la réanalyse suggérée par Lambrecht a bien lieu, mais en trois étapes successives :

(I) [VP1 NP2] [qui...] ~ (II) [VP1 [NP2] [qui...]] ~ (III) [VP1] [NP2 qui...]

Cette réanalyse n'est pas seulement de nature pragmatique comme le suggère Lambrecht. Elle a également des effets syntaxiques.

2) Je suppose que la relative à l'étape (I) a la même structure que celle de la relative appositive. Or, il y a, grosso modo, deux propositions sur cette structure; Kuroda (1968) et Jackendoff (1977) affirment que la relative appositive et son antécédent forment un constituant : Emonds (1979), McCawley (1981, 1982), Safir (1986) et Napoli (1989) font remarquer divers phénomènes où la relative appositive se comporte indépendamment de son antécédent et ils ont ceci de commun d'admettre la ressemblance entre la relative appositive et l'incise. D'après Napoli, qui reforme l'idée commune de ses précurseurs dans le cadre récent, la relative appositive s'adjoint à AGR' comme l'incise :

[_{AGRP} Je [_{AGR'} [_{AGR^o} VP connais Marie]], [qui est belle]].

J'adopte ici la deuxième proposition. Ainsi j'avance qu'à l'étape (I), NP2 est sous-catégorisé par V1 et la relative n'est pas dominée par VP1. En outre, selon Le Pesant (1987) et Jackendoff (1977)¹⁰, le relatif de la relative appositive est une espèce de pronom personnel¹¹ à l'opposé de celui de la relative déterminative qui est analysé comme une variable¹². De même, je suppose à l'instar de Lambrecht que qui dans ce cas assume la même fonction qu'un pronom personnel nominatif.

3) A l'étape (III), la suite NP2 + PR se comporte comme un seul constituant. Or, je suppose, à la suite d'Ashby (1988), Lambrecht (1981), Zribi-Hertz (1994) etc., que les proclitiques nominatifs du français moderne sont non plus des arguments générés en position sujet, mais des épèls de l'accord, générés dans une tête fonctionnelle participant de la flexion verbale. A savoir, au bout de la réanalyse, la structure est interprétée comme (21)¹³ :

(20) [Marie], [elle est belle]. ~ [Marie elle-est belle.]

(21) [_{AGRP} NP Marie [_{AGR^o} elle [_{VP} est belle]]]

J'avance que cette analyse peut être étendue au relatif de la PR : qui, interprété à l'étape (I) comme un pronom personnel, est réanalysé à l'étape (III) comme une marque d'accord. Cette réanalyse rapproche la structure de la construction PR de celle de la proposition réduite¹⁴ :

- (22) VP1 [AGRP NP2 Marie [AGR° qui [VP pleure]]]
 (10)' VP1 [AGRP NP2 Marie [AGR° ∅/comme [AP belle]]]

Cependant, la sémantique des deux constructions sont différentes : dans la proposition réduite, NP2 est uni au prédicat primaire par la relation prédicative, tandis que la construction PR représente à l'étape (III) un "jugement thétique" qui ne met pas en jeu la prédication¹⁵).

4) L'étape (II) est intermédiaire entre l'étape (I) et l'étape (III). NP2 est sous-catégorisé par V1, comme dans l'étape (I) et à la différence de l'étape (III). Cependant, à l'opposé de l'étape (I), la PR se trouve sous le nœud de VP1. Sa structure est semblable à celle du prédicat second (descriptif), mais leurs sémantiques ne sont pas communes en ce qui concerne la dominance de la construction relative. Or, le statut de qui dans cette étape n'est pas assez claire. Dans la configuration suivante, je laisse ce problème en suspens :

[VP1 [V1' V1° NP2 Marie] [qui pleure]]

5) La réanalyse ne se produit pas d'un seul coup, mais graduellement. Etant cela, les trois étapes ne sont pas discrètes, mais continues, et il existe des cas intermédiaires.

6) Ce n'est pas seulement la différence de sous-catégorisation de V1 qui entraîne les différences de configuration comme le suggèrent la plupart des recherches. Pertinentes également sont la perte de la topicalité de NP2 et la nature imprévue de VP2 (qui sont déjà notées par Lambrecht), la perte du sens lexical et la nature sémantique de VP1 et la dominance de la construction PR.

Dans ce qui suit, je démontrerai d'abord les hypothèses 1) ~ 5), à savoir l'existence des trois étapes et de cas intermédiaires (2.1.). J'étayerai ensuite l'hypothèse 6) au moyen de plusieurs tests empiriques (2.2.).

2.1. Les étapes de la réanalyse

2.1.1. **Etape (I)** La PR ne restreint pas l'extension de l'antécédent. La PR est omissible, si V1 est un verbe de perception ou de rencontre, comme Rothenberg et Haïk le notent. Ces deux propriétés sont communes à la PR et aux relatives appositives, qui sont donc censées s'en distinguer seulement sur cinq points ; à la différence de la relative appositive, (A) la PR admet pour antécédent un pronom clitique : (B) la PR n'admet pas de pause, ni de virgule entre NP2 et qui (Radford 1975) : (C) dans la PR, qui ne peut pas être remplacé par lequel etc. (Radford 1975) : (D) des adverbes de phrase (ex, d'ailleurs, etc.) ne peuvent être insérés dans la PR (Cadiot 1976) : (E) dans la PR, VP2 est incompatible avec le passé simple, qui présupposerait un décalage temporel entre VP1 et VP2. (Prebensen 1982 etc.). Les critères (B) ~ (E) indiquent que la PR ne peut pas constituer une assertion indépendante de la proposition principale. La possibilité de l'occurrence de NP2 clitique est en fait la seule caractéristique formelle positive de

la PR. Elle est d'ailleurs mentionnée par tous les chercheurs qui ont étudié cette construction, et considérée comme le test le plus certain pour isoler la PR de perception ou de rencontre. Pourtant, il existe beaucoup d'exemples où l'antécédent est un clitique sans que le critère (B) soit par ailleurs vérifié :

- (23) De loin, il l'avait apecu, qui regardait passer le monde, à la fenêtre, avec un petit bandeau sur son front. (Hatcher 1944 désormais en abrégé H : 282)
- (24) Je la regardais, qui s'éloignait d'un pas égal [...] (S :147)
- (25) On les sent bien, qui ne sont pas là, (Emile Ajar, Gros-câlin)

Dans les exemples suivants, les critères (B) et (E) sont enfreints. En (27) et (28), l'insertion de d'ailleurs est en outre possible, en violation du critère (D) :

- (26) Il l'a rencontré la veille, qui rebroussa chemin dès qu'il l'aperçut. (Togebly 1982 désormais en abrégé T : 376)
- (27) Il les regarda disparaître sous l'ombrelle, qui se retournèrent (d'ailleurs) une ou deux fois. (Prebensen 1982)
- (28) Soudain je la vis, cette main, la mienne,...s'avancer vers le pied de biche pendant à sa chaînette, et qui (d'ailleurs) le tira. (T : 376)

— Il existe des exemples de la PR coordonnée avec un adjectif apposé ou avec la relative appositive. Or, la coordination n'est possible en principe qu'entre des constituants qui assument la même fonction :

- (29) En se dirigeant vers sa moto garée de l'autre côté de la cour, il vit un homme, un peu plus jeune que lui, vêtu d'un costume appartenant à une époque lointaine, et qui vient dans sa direction (La lenteur : 148)
- (30) Quelque fois pourtant, un curieux [...] apercevait avec ébahissement cet homme à barbe longue, couvert d'habits sordides, farouche, et qui pleurait tout haut en marchant. (H : 281)
- (34) [...] elles aperçurent la Teuse, qui traversait la sacristie, et qui ne parut pas les voir. (H :281)
- (35) De plus loin, j'avais vu venir ce petit bonhomme, que je ne reconnaissais pas, et qui courait à ma rencontre en sautant comme un cabri (H : 285)

2.1.2. Etape (III) Je vais d'abord montrer par 4 tests qu'il existe des PR en avoir/il y a où NP2 ne reçoit de rôle thématique de la part de V1, c-à-d NP2 n'est plus lui-même l'objet direct de V1, et corrélativement, la construction PR forme un seul constituant ;

(a) Pour étayer l'analyse Prédicat Second lorsque V1 est un verbe de perception ou de

rencontre, Labelle (1996) invoque l'insertion d'une locution adverbiale portant sur VP1 entre NP2 et la PR. La possibilité de cette opération signale que NP2 fait partie de la principale et que la construction PR peut être scindée. Il est toutefois impossible d'insérer ce type d'élément dans les cas suivants :

- (36) Pourquoi tu sors si tôt? Qu'est ce qu'il y a? — J'ai Jenny (*chez moi) qui m'attend impatiemment.
 (37) Qu'est-ce qu'il y a? — Il y a Maria (*là-bas) qui te dit bonjour!

(b) Radford (1975) propose le test Qui/Qu'est ce que NP1 VP1? pour appuyer l'analyse CP pour la construction PR en voir. J'interprète pour ma part ce test de la manière suivante¹⁶⁾ : lorsque NP2 est humain, si l'interrogation par Qui est possible, la construction PR est ou bien formée de deux constituants distincts, NP2 étant l'objet de VP1, ou bien dominée par un nœud NP (analyse NP). Si l'interrogation par Que est possible, la construction PR se comporte comme un seul constituant, mais pas comme NP. Les exemples suivants conduisent à écarter les deux premières analyses :

- (38) *Qui/Qu'est-ce que tu as ? — J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt.
 (39) *Qui/Qu'est-ce qu'il y a ? — Il y a Maria qui te dit bonjour!

(c) Blanche-Benveniste (1983) relèvent les cas suivants des PR en il y a où l'interprétation sémantique compositionnelle porterait une contradiction. Il en est de même pour la PR en avoir :

- (40) Il y a quelqu'un qui n'est pas là. (Blanche-Benveniste : 97)
 (41) Ça ne va pas ? — Laisse... {J'ai/Il y a} mon chien qui est mort/a disparu.

Ceci indique que NP2 n'est pas l'objet de VP1 dans ces cas.

(d) Burzio (1986) invoque la coordination d'une construction PR avec un NP pour étayer l'analyse NP :

- (42) Ho visto Maria, e Giovanni che la, seguiva. (p.297) (J'ai vu Marie, et Jean qui la, suivait)

Cependant, l'acceptabilité de cet exemple s'explique aussi si l'on suppose que la PR n'est pas sous-catégorisée par V1 (analyse Prédicat Second). En effet, pour les exemples suivants, cette coordination n'est pas admissible. Si la construction PR était ici aussi dominée par NP, on s'attendrait au résultat inverse :

- (43) J'ai { ?mon fils/?un fils } et ma femme qui est malade chez moi.
(44) ?Il y a Marie_j et Jean qui la_j suit.

L'inacceptabilité est due à la différence de sous-catégorisation de V1 entre les cas de { avoir/il y a } NP et les cas de { avoir/il y a } NP2 PR.

— Je donne ensuite deux arguments en faveur de l'hypothèse de qui=accord.

(e) L'ellipse du proclitique nominatif en structures coordonnées est acceptable en français standard (le clitique-sujet), mais elle est quasiment non attestée avec verbe simple et non attestée avec verbe auxilié en français avancé (le clitique-accord). Ceci suggère que le clitique-accord fait partie de la flexion verbale (Zribi-Hertz 1994) :

- (45)a. Il mangera beaucoup de viande et (il) boira du bon vin. (français standard)
b. Il mangera beaucoup de viande et *(il) boira du bon vin. (français avancé)
(Zribi-Hertz 1994 :138)
(46)a. Il a mangé beaucoup de viande et (il) a bu du bon vin.(français standard)
b. Il a mangé beaucoup de viande et *(il) a bu du bon vin. (français avancé)
(ibid.)

Le même contraste s'observe entre le relatif appositif et le relatif suivant et l'inacceptabilité de l'ellipse est peut-être encore plus sensible aux temps composés qu'aux temps simples en (48) et (49) :

- (47) Je connaît Marie, qui est belle et (qui) de plus s'intéresse à diverses choses.
(48) Pourquoi tu sors si tôt ? - Excusez-moi, mais j'ai ma femme qui est malade et *(qui) m'attend impatiemment chez moi/**(qui) a subi une opération hier.
(49) Il y a Marie { qui tombe et *(qui) casse une assiette. } / { qui est tombée et *(qui) a cassé une assiette. }

(f) Le pronom-sujet ne peut pas anaphoriser un antécédent quantifié, mais le pronom-accord peut le faire (voir Rizzi 1986, Zribi-Hertz 1994) :

- (50) *Tout le monde, il a dit quelque chose./Tout le monde il-a dit quelque chose.

Or le relatif appositif n'admet pas un antécédent quantifié (voir Jackendoff 1977), qui est en revanche possible pour le relatif PR en (53) :

- (51) *Je aime tout le monde, qui m'attend impatiemment.
(52) Pourquoi tu sors si tôt ? — Excusez-moi, { j'ai/il y a } tout le monde qui m'attend impatiemment.

— Je tâcherai à présent d'illustrer que la construction PR à l'étape (III) exprime un "jugement thétiqque". Je récapitule d'abord sommairement les propriétés du jugement thétiqque décrites par Kuroda (1992), qui l'oppose au "jugement catégorique".

Celui-ci est défini comme l'association d'un Prédicat à un Sujet. Le Sujet et le Prédicat sont des notions logiques et non grammaticales qui correspondent, *grosso modo*, au Topique (ce dont on parle dans une proposition) et au Propos¹⁷). Le Sujet présuppose une compréhension de la "substance". La substance, qui est aussi une notion de la logique, subsiste hors des confins de la perception qui justifie son existence, c-à-d subsiste dans la continuité temporelle. Elle est, de plus, ce qui permet d'appréhender une entité en tant que locus de certaines propriétés. La compréhension d'une substance implique donc l'exclusion d'autres substances non choisies, et l'attribution de propriétés à une substance entraîne l'exclusion d'autres propriétés non attribuées. Ainsi la Prédication n'est pas seulement la compréhension positive d'une réalité, elle comporte aussi l'acte cognitif de la négation et la compréhension de la possibilité. Le mode cognitif d'une substance fonde son existence autant sur la réalité que sur la négation et la possibilité. Or, une phrase manifeste un engagement du locuteur à propos de la vérité de la proposition¹⁸). Le jugement catégorique peut présenter cet engagement sans montrer les fondements du jugement. Dans ce sens, le jugement catégorique est autonome.

Par contre, le jugement thétiqque n'implique pas de distinction Sujet-Prédicat. Par suite, il n'implique pas la compréhension d'une substance. L'entité contenue dans le jugement thétiqque est conçue ou bien comme une "présubstance", ou bien comme une "persistance" pour parler comme Kuroda. La "présubstance" est représentée par un NP indéfini et dénote quelque chose dont l'existence cognitive ne transcende pas la perception qui la justifie et ne subsiste pas au-delà de cette perception. La "persistance" est exprimée par un NP défini, à savoir, elle est identifiée au-delà du jugement particulier qui l'implique. Et pourtant, à la différence de la substance, elle n'est pas le locus auquel sont attribuées les propriétés. Elle n'assume un rôle cognitif que comme un composant de la situation dénotée. Ainsi le jugement thétiqque est une réponse directe à la cognition perceptuelle d'une situation présente, la saisie perceptuelle d'une information sur la situation présente. C'est pourquoi il n'implique pas la négation, ni la possibilité : il est une simple reconnaissance positive de la réalité. Etant cela, la vérité du jugement thétiqque est essentiellement dépendante de la perception qui légitime ce jugement.

Compte tenu de ces propriétés du jugement thétiqque, je donnerai 7 arguments à l'appui de mon hypothèse ;

(g) VP1 est incompatible avec un marqueur de modalité. Cette contrainte est expliquée par une propriété du jugement thétiqque : celui-ci, qui est une réponse directe à la cognition perceptuelle d'une situation, ne peut pas impliquer, à la différence du jugement catégorique, la négation ni la possibilité :

- (53) * { Il n'y a pas /Je n'ai pas } ma femme qui m'attend impatiemment.

(h) La construction PR à l'étape (III) est aussi incompatibles avec toute expression qui suggère la pluralité des occurrences. Cette contrainte est issue de ce que le jugement thétiq ue n'est valable que dans les limites de la perception justificatrice :

(54) ? { J'ai/Il y a } toujours ma femme qui m'attend impatiemment.

(i) NP2 ne peut pas avoir une référence déictique :

(55) * { J'ai/Il y a } cette fille qui m'apprécie beaucoup¹⁹.

Or Kleiber (1987) décrit la différence entre ce NP et le NP en termes de la notion de "circonstances d'évaluations" : « le sens de l'article défini à savoir la présupposition existentielle d'un ensemble, nécessite la prise en compte de circonstances (lieu, temps, etc.) qui justifient cette présupposition. Les circonstances d'évaluation d'une description peuvent être définies comme les circonstances dans lesquelles une description trouve sa vérité.... [Dans le cas d'un NP défini], le référent est saisi à travers la circonstance d'évaluation justificatrice de la description définie. [...] pour identifier le référent à apparier avec l'expression démonstrative, il n'y a pas de calcul évaluatif à effectuer pour trouver une circonstance d'évaluation justificatrice [...] Le référent est ainsi saisi indépendamment des circonstances d'évaluation. » (p.111). Les "circonstances d'évaluation" de Kleiber font ainsi écho aux "confins de la perception qui légitime un jugement" chez Kuroda. La saisie référencielle d'une expression déictique n'a donc aucun rapport avec les confins de la perception justificatrice, contrairement à celle d'un NP défini. Ceci n'est pas compatible avec la propriété de la présubstance qui ne subsiste pas en dehors des confins de la perception justificatrice, ni avec celle de la persistance qui n'est qu'un composant de la situation perçue.

(j) Dans la PR, qui est le seul relatif possible :

(56) * { Il y a/J'ai } ma fille que Max insulte/à qui Max parle.

J'explique cette contrainte comme ce qui suit. L'ordre des mots non marqué en français est S V O. Dans ce cas, une phrase peut être interprétée comme non marquée à l'égard de la topicalisation. Si un élément autre que sujet (sauf un verbe) se trouve en tête d'une phrase, il assume une fonction discursive d'un Topique marqué, ce qui s'oppose à la nature du « jugement thétiq ue » qui par définition manque de cette distinction. Une explication de même ordre, mais de point de vue de la structure informationnelle se voit dans Léard (1992) : il soutient que la construction PR communique une information dont les éléments sont tous nouveaux, et « En l'absence de hiérarchie dans l'information apportée par les éléments, tous nouveaux, il n'y a pas de raison de bouleverser l'ordre des constituants. » (p.131). Et pourtant, vu que NP2 peut être un NP défini mentionné dans le contexte précédent, cette explication n'est pas tout à fait juste,

et l'explication en vertu de Topique est préférable²⁰.

(k) Pour le prédicat primaire, on peut ajouter un pronom fort qui marque le contraste avec d'autres candidats. Ceci est impossible avec la PR à l'étape (III) :

- (57) Je trouve Marie, elle (pas Jenny), belle.
- (58) *J'ai Jenny qui, elle (pas Marie), m'attend au d'Harcourt.
- (59) *Il y a Maria qui, elle (pas Jenny), te dit bonjour!

Cette différence s'explique par le fait que le jugement théorique n'implique pas la compréhension d'une entité à l'exclusion d'autres candidats.

(l) Quoi qu'en contredisent Haïk (1985) et Rothenberg (1979) (voir 1.2.), on trouve des objets de avoir accompagnés par un possessif et sans la PR, comme dans l'exemple suivant : autrement dit, ma robe et ma sœur en (60) sont sous-catégorisées par avoir :

- (60) j'ai ma robe. [...] j'ai ma sœur. (Les bonnes : 106)²¹

Ainsi, on peut reconnaître un prédicat second pour avoir, ex dans l'exemple suivant :

- (61) quand j'ai su[...]que je n'avais pas[...]mes jambes entre tes jambes, (La voix humaine : 41)

Le prédicat second de avoir NP2 AP admet la cliticisation de NP2 :

- (62) elle fut brusquement saisie d'une terrible envie d'arracher la couverture du corps de la jeune fille rousse et de l'avoir nue devant elle. (La vie est ailleurs : 337)

Ceci est impossible pour NP2 dans avoir NP2 PR. La pronominalisation de NP2 est aussi impossible pour le cas de il y a, quoiqu'elle soit possible sans la relative PR :

- (63) *Je l'ai qui m'attend au d'Harcourt.
- (64) Il y a elle (*qui te dit bonjour)!

Cette contrainte peut être due aussi à la nature du jugement théorique : NP pronominal, qui manifeste l'activation du plus haut degré dans l'état cognitif des interlocuteurs, est d'ordinaire interprété comme Topique dans une proposition (dans ce cas celle représentée par la construction PR), autrement dit, son référent ne peut pas rester comme persistance, mais est obligé d'être interprété comme substance. Ainsi cette proposition est comprise comme une prédication dont NP2 est le Sujet. Ceci est en conflit avec la fonction du jugement théorique.

(m) Asakura (1984) note que l'interrogation par comment est possible pour certains cas du prédicat primaire ainsi que du prédicat second. En d'autres termes, la possibilité de l'interrogation au moyen de comment est un indice de la prédication. Or, cette interrogation est impossible pour (3) et (4). Ceci montre que la construction PR en (3) et (4) n'effectue pas la prédication :

- (65) *Comment tu as Jenny ? — J'ai Jenny qui m'attend au d'Harcourt.
(66) *Comment qu'il y a Maria ? — Il y a Maria qui te dit bonjour!

2.1.3. Etape (II) On trouve des exemples de la PR coordonné avec un adjectif, cf. (67) ou une locution adverbiale, cf. (68) qui sont des prédicats seconds²², ce qui suggère que les constructions PR remplissent ici une fonction analogue à celle du prédicat second :

- (67) Elle vit Joseph soucieux et qui semblait loin d'elle (S : 149)
(68) Je la croisai au coin de la rue — et qui se dirigeait vers ma porte. (S : 149)

— Guasti (1992a,b) et Labelle (1996), argumentant contre l'analyse NP, observe que NP2 peut être extraposé à droite de la PR. Ce phénomène indique que la PR dans ce cas n'est plus indépendante comme elle l'est à l'étape (I), mais dominée par le nœud VP1 :

- (69) La seconde [surprise] sera charmante. C'est de voir, qui ouvre la porte, en pantoufles, sans faux-col, un jeune garçon aux cheveux noirs. (S : 147)
(70) Elle sentait sur elle et qui continuait de l'envelopper la caresse de ses yeux profonds. (S : 149)
(71) Singulière fille! Elle me montra, qui jouait dans son jardin, un de ces ânes charmants de Provence, aux longs yeux résignés (Wagner & Pinchon 1991 : 611)

D'après Wagner & Pinchon (1991), « ce type d'inversion appartient à l'usage de la langue écrite littéraire ». Ainsi l'inversion n'est pas exceptionnelle, mais est établie au moins dans la langue littéraire. Or, ce type d'inversion est aussi possible pour le prédicat second :

- (72) Partir loin des enfants qui enterrent vivantes les corneilles, (L'insoutenable légèreté de l'être : 215)

— Dans l'exemple suivant, un complément circonstanciel de manière portant sur V1 apparaît après la PR, ce qui signale que la PR se trouve ici sous le nœud de VP1 :

- (73) Elle regardait la fumée qui s'échappait de la pipe de Maigret avec l'air de

dire :... (Maigret à Vichy : 796)

— Parmi des exemples de avoir NP2 qui..., il existe des cas dont NP2 désigne une partie du corps et est accompagné par un article défini :

(74) Il avait le cœur qui battait très fort (La vie est ailleurs : 85)

Dans ce cas, l'interrogation par comment est plus ou moins possible :

(74)' Comment Jaromil avait-il le cœur ? - Il avait le cœur qui battait très fort.

Or dans avoir NP2 qui VP2, VP2 n'exprime jamais un attribut permanent, comme avoir NP2 AP :

(75) Elle a le nez (*qui est) long.

Ceci suggère que l'analyse Prédicat Primaire n'est jamais en cause pour avoir NP2 PR. Etant cela, il semble raisonnable de supposer que (74) contient un prédicat second.

— Safir (1986) remarque qu'un pronom dans la relative appositive dont l'antécédent est NP2 ne peut être lié par NP1 quantifié. Par contre, ce liage est possible pour la PR en voir et avoir dans les exemples (76)b,c. De plus, selon Emonds (1979), le "Stacking" de deux relatives appositives est interdit. D'autre part, Radford admet le "Stacking" d'une PR en voir avec une relative appositive :

- (76)a. *Chacun_j cherche son_j chat, qui le_j déteste.
- b. Chacun_j voit son_j chat qui l_j'agace.
- c. Chacun_j a son_j chat qui l_j'agace.
- d. *Jean, qui va à MIT, qui aime maths, trouvera un travail. (traduction française d'un exemple dans Emonds : 222)
- e. J'ai vu Marie, qui habite à Genève, qui faisait du ski. (Radford : 41)

Ces deux phénomènes montrent que les relatives en (76)b,c,e, ne sont pas appositives.

— Vis-à-vis des tests effectués en 2.1.2., voilà/voir/entendre/apercevoir/rencontrer montrent les comportements suivants :

1) Tests pour mesurer le degré de la réanalyse

(a) Dans tous les cas, l'insertion d'une locution adverbiale portant sur VP1 entre NP2 et la PR est possible, ce qui est confirmé en terme des exemples attestés (77)~(79) ainsi que des exemples fabriqués (80) et (81). Ceci signale qu'il ne s'agit pas de l'étape (III), mais ne démontre pas, il est à noter, nécessairement que la PR est en dehors du nœud VP1 :

- (77) Il la voyait, là, qui s'enfonçait des aiguilles sous les ongles, plaquée contre le mur de l'atelier de Sabina. (L'insoutenable légèreté de l'être : 25)
- (78) A travers la porte nous l'entendons encore qui dit à son ami. (Le Grand Cahier : 102)
- (79) Quelques jours plus tard, elle aperçut par la fenêtre Jaromil, en bas dans le jardin, qui tenait l'échelle où Magda, la bonne, se dressait pour cueillir des cerises, et qui regardait attentivement sous sa jupe. (La vie est ailleurs : 59)
- (80) Voilà Marie là-bas qui parle avec son frère.
- (81) J'ai {vu/entendu/aperçu/rencontré} Marie là-bas qui parlait avec son frère.

(b) Pour le test (b), la forme reprenant le genre de NP2 est un peu difficile pour voilà. Voir/entendre/apercevoir admettent les deux forme. Rencontrer n'accepte que la forme reprenant le genre de NP2 :

- (82)a. (?)Qui/Qu'(est-ce que) voilà? —Voilà Marie qui parle avec son frère.
- b. Qui/Qu'est ce que tu {vois/entends/aperçois} ?— Je {vois/entends/aperçois} Marie qui parle avec son frère.
- c. Qui/*Qu'est ce que tu rencontre?— Je rencontre Marie qui parle avec son frère.

Toutefois, les autres tests pareils²³⁾ concernant la reprise du genre et du nombre de NP2 donnent des résultats variables avec les verbes voir/entendre/apercevoir/rencontrer :

- (83) J'ai {vu/aperçu/entendu/rencontré} Marie qui parlait avec son frère. Pierre aussi l'a {vue/aperçue/entendue/rencontrée} . / Pierre aussi l'a {vu/?aperçu/?entendu/*rencontré} . (le=pronom neutre)
- (84) Je l'ai {vu/?aperçu/?entendu/*rencontré} , Marie qui parlait avec son frère.
- (85)a. La personne que j'ai ? {vue/aperçue/entendue/rencontrée} , c'est Marie qui parlait avec son frère.
- b. Ce que j'ai {vu/aperçu/entendu/*rencontré} , c'est Marie qui parlait avec son frère.
- (86) J'ai {vu/aperçu/entendu/(?)rencontré} quelque chose qui t'étonnera : Marie qui parlait avec son frère.

Etant donné que (80) et (81) militent contre l'analyse NP (l'insertion d'une locution adverbiale portant sur V1), la reprise du genre indique que NP2 est un argument de VP1 et la construction PR forme deux constituants distincts, en d'autres termes, qu'on a affaire à l'étape (I) ou (II). Par contre, si la forme pronominale ne reprend pas le genre de NP2, la construction

PR forme un seul constituant inséparable et se trouve dans l'étape (III), à savoir la réanalyse est plus avancée. Or, les résultats illustrent, d'autres conditions étant égales, que voilà préfère la forme pronominale qui ne reprend pas le genre de NP2 à celle qui le fait ; que voir accepte les deux formes l'une comme l'autre ; apercevoir et entendre ont une préférence du même degré pour la forme reprenant le genre ; que rencontrer refuse la forme qui ne reprend pas le genre de NP2.

(c) Pour le cas de voilà, NP2 n'est pas nécessairement l'objet de V1, tandis qu'il l'est obligatoirement pour voir/entendre/apercevoir/rencontrer (mais il y a une différence entre les cas de voir et les autres) :

- (87) Voilà la pluie qui cesse. (Léard 1992 : 123)
- (88) (situation : Paul se trouve derrière un rideau opaque. Il peut, avec un aimant, faire bouger quelques objets sur le côté face à ce rideau sans être vu. Le locuteur se situe maintenant devant le rideau, et il voit les objets bouger, mais pas Paul. Pourtant il sait que c'est Paul qui fait bouger les objets.)
 { Voilà/?Je vois/*J'aperçois/*Je rencontre } Paul qui fait bouger les objets.
- (89) (Le locuteur ne se trouvait pas à l'endroit où le paysan a tué un poulet. Il n'a pu entendre que le cri de ce poulet.)
 *J'ai entendu le paysan qui tuait un poulet.

Je note en passant que l'exemple suivant milite contre l'analyse NP XP :

- (90) (La même situation que celle de (88), à ceci près que dans ce cas, le locuteur se situe derrière le rideau, et qu'il voit Paul, mais pas les objets bouger.)
 { Voilà/Je vois/J'aperçois/Je rencontre } Paul qui fait bouger les objets.

(d) La coordination avec NP, test en faveur du prédicat second, est possible :

- (91) { Voilà/Je vois/J'aperçois/Je rencontre } Marie et Jean qui la suit.
- (92) J'ai entendu d'abord *Lulu* et ensuite le Quatuor Alban Berg qui interprétait *la Suite Lyrique*.

Les résultats précédents montrent qu'en principe, la construction PR en voilà/voir/apercevoir/entendre/rencontrer se trouve à l'étape (II) ou à l'étape intermédiaire entre (II) et (III).

2) Tests pour vérifier la nature de qui

(e) Il existe les exemples suivants de voilà et de verbes de perception :

- (93) Et le voici qui ouvre les yeux, essaie de se soulever, murmure d'une voix

étonnée, (Le chien jaune : 14)

- (94) Elle regarde la main de l'homme qui recouvre le sein de la jeune femme, le pétrit, l'écrase et le caresse à travers les vêtements. (La valse aux adieux : 119)

Toutefois, d'après mes informateurs, la phrase avec l'ellipse de qui sonne moins naturelle, en particulier, si qui est suivi d'un verbe auxilié ²⁴ :

- (95) { La voilà/Je la vois/Je l'entends/Je l'aperçois/Je la rencontre } qui tombe et ?(qui) casse une assiette.
(96) La voilà qui est tombée dans l'escalier et *(qui) a cassé une assiette.

(f) Un antécédent quantifié, test en faveur de clitique-accord, est possible :

- (97) { Voilà/Je vois/J'aperçois/J'entends/Je rencontre } tout le monde qui chante *Les Noces*.

Ainsi d'après les tests (e) et (f), qui semble être interprété dans ces cas comme un accord, mais son statut est moins clair que les cas de la PR en avoir/il y a à l'étape (III)²⁵. Or, ces deux tests ne montrent pas de différence entre des cas de la PR en voilà/voir/entendre/apercevoir/rencontrer.

3) Tests en faveur de l'hypothèse du jugement théorique

(g), (h) VP1 n'admet pas de marqueur de modalité, ni de locutions suggérant la pluralité des occurrences. Ceci est une différence importante des autres prédicats seconds, qui acceptent sans aucun problème ces expressions (pour la négation, voir l'exemple (61))²⁶ :

- (98) * { Ne voilà pas/Je ne vois pas/Je n'entends pas/Je n'aperçois pas/Je ne rencontre pas } Marie qui parle avec son frère.
(99) * { Voilà/Je vois/J'entends/J'aperçois/Je rencontre } toujours Marie qui chante *La voix humaine*.
(100) un personnage qu'il avait aperçu plusieurs fois passant sur le trottoir d'un face. (H : 283)

(i) En dépit de ce que soutient Kleiber (1988), tous semblent admettre une expression déictique²⁷ :

- (101) J'ai vu...(elle montra le prince d'un geste du menton) qui avait l'air de tant s'ennuyer! (S : 146)
(102) Voilà cet homme qui chante merveilleusement *Allons plus vite*.

(103) J'ai {vu/entendu/aperçu/rencontré} cet homme qui chantait merveilleusement
Allons plus vite.

(j) Comme lorsque VP1 est avoir/il y a, seul qui est possible comme un relatif⁽²⁸⁾ :

(104) * {Voilà/Je vois/J'entends/J'aperçois/Je rencontre} ma fille que Max insulte/à
qui Max parle.

(k) L'insertion d'un pronom fort contrastif est possible dans tous les cas :

(105) {Voilà/Je vois/J'entends/J'aperçois/Je rencontre} Max qui, lui, chante
merveilleusement *Allons plus vite..*

(l) Tous acceptent un pronom clitique comme NP2 :

(m) L'interrogation par comment est peu ou prou acceptable pour tous les cas, ce qui indique
que la PR est une espèce du prédicat (primaire ou second) de NP2 :

(106) Comment Marie est-elle? — {La voilà/Je la vois/Je l'entends/Je l'aperçoit/Je
la rencontre} qui pleure.

Les résultats en 3) se divergent, les uns montrent qu'il s'agit du jugement thétiqque et les
autres signalent le contraire. Ceci est, je crois, aussi un indice de la nature intermédiaire de ces
cas.

2.2. Facteurs qui favorisent la réanalyse

2.2.1. Perte de sens lexical et propriété sémantique de VI

Les différences parmi les PR en diverses V1 ne sont pas toujours nettes, mais les résultats
précédents suggèrent l'échelle suivante en ce qui concerne la réanalyse :

(107) rencontrer < apercevoir/entendre < voir < voilà⁽²⁹⁾ < avoir/il y a

Or, rencontrer et apercevoir ont la même rubrique lexicale, [—Thème [±humain]], et
n'acceptent pas la construction complétive, ni la construction infinitive, qui sont en revanche
admisses par voir/entendre/voilà. Par suite, les différences entre rencontrer et apercevoir d'une
part et entre entendre/voir/voilà de l'autre ne sont pas expliquées par celles de la sous-
catégorisation possible de V1. Je suppose que l'explication adéquate de ces différences nécessite
une considération des deux facteurs sémantico-pragmatiques ; la perte de sens lexical de VI
pour la différence entre entendre/voir/voilà, et la propriété sémantique de VI pour celle entre
apercevoir et rencontre.

D'abord à propos du facteur dernier. Apercevoir est un verbe de perception. En principe, la perception peut porter aussi sur une entité que sur un événement. Par suite, la propriété sémantique de perception implique elle-même déjà la possibilité de permettre la réanalyse. Par contre, le rencontre, qui regarde d'ordinaire une entité, en particulier humaine, empêche sémantiquement le développement de la réanalyse.

Quant au premier facteur, il serait raisonnable de supposer que la perte de sens lexical de V1 défend à NP2 de recevoir un rôle thématique de sa part, et par suite favorise la réanalyse. Ainsi, ce facteur explique non seulement les différences entre voilà, voir, et entendre, mais aussi les différences entre ceux-ci et avoir/il y a. Je vais présenter ci-dessous certains arguments qui étayent cette hypothèse³⁰.

— Les verbes avoir/voir/entendre sont compatibles avec un adverbe de manière portant sur un verbe (sans peine, avec difficulté, etc.) sans la PR. Avec la PR, avoir ne l'est plus, voir l'est moins, et entendre l'est autant :

- (108)a. *J' ai eu avec difficulté mon père qui était à l'hôpital. (adapté d'un exemple de Blanche-Benveniste 1983 : 94)
- b. Elle a eu sans peine la machine qui fait la reliure. (ibid.)
- (109)a. Comme il y avait beaucoup de monde, (?)j'ai vu/j'ai entendu avec difficulté Marie qui jouait du piano.
- b. Comme il y avait beaucoup de monde, j'ai vu/j'ai entendu avec difficulté Marie (jouer du piano).

Vu que l'insertion d'un adverbe est plus difficile pour voir que pour entendre, il semble qu'un degré de perte de sens lexical se produit dans le cas de je vois NP2 PR. Sur ce point, Fuchs & Milner (1979) soutiennent qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'une phrase avec subordonnée, mais d'une phrase simple, et que la principale de perception est en réalité une sorte de modal qui repère la subordonnée selon le mode du « certain », directement par rapport à la situation de l'énonciation. Autrement dit, selon eux, je vois dans ce cas n'a pas de sens lexical, c'est plutôt un outil grammatical qui marque la modalité du certain³¹. Mais les exemples précédents indiquent que la grammaticalisation et la perte de sens lexical du V1 ne sont pas aussi avancées que dans le cas de avoir.

— Lorsque VP2 décrit un événement du passé, VP1 peut être marqué par le présent ainsi que le passé pour la PR en avoir et il y a, mais doit être marqué par le passé pour des cas d'un verbe de perception ou de rencontre :

- (110)a. Pourquoi tu es parti si tôt hier soir? — Excuse-moi, mais {j'avais/j'ai} ma femme qui était malade.
- b. j'ai eu mon beau frère moi qui a fait un euh Paris-Nice, le course de lenteur, il a été pénalisé parce qu'il'allait trop vite... (Lambrecht 1988 : 157)

- c. quand on arrivait i'y'a une voiture qui a passé sur les pattes du chien de Gomez (Lambrecht 1988 : 161)
- d. * { Je vois/J'entends/J'aperçois/Je rencontre } Marie qui interprétait *Concerto en ré*.

En (110)a,b, si avoir décrivait une appartenance, vu que ma femme et mon beau frère sont toujours la femme ou le beau frère de chaque locuteur au moment de l'énonciation, le passé serait interdit. En revanche, en (110)c, si il y a décrivait une existence de l'événement désigné, seul le passé serait possible. Ainsi je soutient que c'est la perte de sens lexical qui permet l'alternance du présent et du passé dans ces cas.

— Pour voilà, Léard (1992) soutient qu'une perte de sens lexical se produit de l'indication spatiale à une valeur aspectuelle de survenance, et il propose, pour distinguer les deux valeurs, un test de compatibilité avec tiens/tenez. Lorsque voilà conserve son sens spatial, tiens peut alterner avec tenez et a une valeur d'appel à regarder ; si l'idée de survenance est en cause, seul tiens est accepté et son rôle est de signaler la prise de connaissance par le locuteur :

(111) { Tiens/Tenez } , voilà l'vainqueur. (Je vous présente...)

Léard avance que « cette valeur [aspectuelle de survenance] va devenir encore plus marquée [...] avec un relative attributive. [...] lorsque voilà est suivi d'une proposition,[...] il perd en partie son statut verbal et il devient la marque d'une opération de repérage ou de modalisation sur la proposition qui suit » (p.118). En effet, pour l'exemple (87) où la réanalyse est très avancée comme le signale l'impossibilité de coordination avec NP en (112), l'alternance est impossible, ce qui suggère qu'une perte de sens se produit ici :

(112) ?Voilà le soleil et la pluie qui cesse!

(113) { Tiens/*Tenez } , voilà la pluie qui cesse.

Seulement il est à noter que voilà NP2 PR n'implique pas toujours cette perte de sens lexical. Dans l'exemple suivant, comme le montre clairement l'expression Tenez, on a affaire à la valeur d'appel à regarder :

(114) Tenez... le voilà... qui se relève (rôle de pièce)

D'un tel cas, la réanalyse n'est pas aussi avancée qu'en (87) et la PR demeure à l'étape (II). La preuve en est la possibilité de la coordination avec NP en (91) :

2.2.2. Topicalité de NP2

Comme nous l'avons vu en 1.2., Lambrecht suggère à propos des constructions { avoir/il y

a} NP2 PR que, lorsque VP1 perd son sens lexical, la possibilité de la réanalyse pragmatique dépend de la topicalité de NP2 : si NP2 n'est pas assez significatif pour devenir un Topique dans la relative et dans le contexte suivant, la construction relative représente un jugement thétiq ue et la réanalyse pragmatique se produit. Mais il ne donne aucun argument explicite pour appuyer cette hypothèse. Je vais confirmer cette hypothèse pour les autres VP1 en utilisant les tests (b) adoptés en 2.1.3. J'interprète, comme plus haut, la forme pronominale qui ne reprend pas le genre et le nombre de NP2 comme un indice de la réanalyse. Je vais examiner d'abord les cas où VP1=voir, NP2=Marie ou des gens, VP2=marcher dans le quartier :

- (115)a. J'ai vu Marie qui marchait dans le quartier. Pierre aussi l'a vue/l'a vu.
b. J'ai vu des gens qui marchaient dans le quartier. Pierre aussi *en a vu/l'a vu.
(116)a. { Qui/Qu' } avez-vous vu? — J'ai vu Marie qui marchait dans le quartier.
b. { *Qui/Qu' } avez-vous vu? — J'ai vu des gens qui marchaient dans le quartier.

Les résultats montrent que la réanalyse est plus avancée pour NP2=des gens que NP2=Marie.

Ensuite, voyons les cas où VP1=rencontrer, NP2=Marie ou des gens toujours, et VP2=marcher sur les mains :

- (117)a. J'ai rencontré Marie qui marchait sur les mains. Pierre aussi l'a rencontrée
/?Pierre aussi l'a rencontré.
b. J'ai rencontrée (pendant mon exploration) des gens qui marchaient sur les mains. (Tu ne me crois pas ? Mais, c'est vrai). ?Pierre (mon compagnon) aussi en a rencontré. / Pierre (mon compagnon) aussi l'a rencontré.
(118) Je l'ai rencontré, { ?Marie/des gens } qui marchai(en)t sur les mains.
(119) Qu'avez-vous rencontré?— J'ai rencontré { ?Marie/des gens } qui marchai(en)t sur les mains.
(120) Ce que j'ai rencontré, c'est { ?Marie/des gens } qui marchai(en)t sur les mains.
(121) J'ai rencontré quelque chose qui t'aurait étonné : {(?)Marie/des gens } qui marchai(en)t sur les mains.

Ici aussi, le résultat est que la réanalyse est plus développée aux cas de des gens que ceux de Marie. J'explique les différences entre Marie et des gens de la manière suivante : un nom propre comme Marie est plus facile à être interprété comme Topique dans la proposition qui l'implique³²⁾. En revanche, une entité non-individualisée comme des gens³³⁾ a tendance à être interprétée comme non-Topique, comme un simple composant d'un événement. Du coup, la construction PR exprime plus facilement le jugement thétiq ue dans le second cas, d'où la

réanalyse plus avancée.

Or, si la construction PR est réanalysée plus loin dans les exemples de rencontrer, c'est en partie grâce au contenu de VP2, qui est assez étonnant et de valeur communicative pour être interprété comme exprimant un jugement thétique avec NP2. Ainsi comme Lambrecht le fait remarquer, la valeur communicative semble être aussi un des facteurs qui facilite la réanalyse. J'examinerai ce point d'une façon plus détaillée dans la section suivante.

2.2.3. Dominance

Erteschik-Shir & Lappin (1979) font appel à la notion de "dominance", qui met en jeu la saillance communicative relative des constituants d'une phrase. Je vais démontrer dans cette section que, pour reprendre leur terme, la dominance de la construction PR sur la proposition principale est un des facteurs qui favorisent la réanalyse.

— Pour mesurer la dominance, Erteschik-Shir & Lappin propose un "test de mensonge" qui indique que dans un dialogue, le constituant sur lequel porte la réplique est dominant par rapport au reste. Je vais appliquer ce test d'abord aux cas examinés en 2.2.1. (avoir/il y a/voilà/voir/apercevoir/entendre NP2 PR). Les différences sont en fait très subtiles, mais il y a une tendance assez nette suivante :

- (122) A : T'as mauvaise mine. Ça va pas? — B : Non, { il y a/j'ai } ma femme qui est malade. — A : C'est pas vrai. ?Chacun sais que t'as divorcé. /J'ai vu ta femme au marché. Elle allait tout à fait bien.
- (123) A : Voilà Max qui commence à écouter *Les Noces* dans la salle d'à côté.— B : Mais non, ?Max n'est pas là./ Mais non, c'est *Pribaoutki*, pas *Les Noces*.
- (124) A : A 7 heures hier soir, j'ai { vu/entendu/aperçu } Marie qui parlait avec son frère chez elle.
- a. B : C'est bizarre! Je t'ai aperçu à la gare à cette heure-là. (? dans le cas de voir/OK dans les autres cas)
- b. B : C'est bizarre! Je l'ai aperçue à la gare à cette heure-là. (OK dans tous les cas)

Ainsi le degré de la perte de sens lexical est parallèle au degré de la dominance de la construction PR sur la proposition principale. Du coup, il suit de la conclusion de 2.2.1. que la dominance est solidaire de la réanalyse.

— Et pourtant, les facteurs responsables de la dominance de la construction PR ne se limitent pas au choix de VP1. La nature de VP2 est également pertinente. Les exemples suivants où seul VP2 est différent contrastent avec ceux de la section précédente :

- (125) J'ai vu Marie qui marchait sur les mains. (?)Pierre aussi l'a vue /Pierre aussi l'a vu.

- (126) { ?Qui/Qu' } avez-vous vu?— J'ai vu Marie qui marchait sur les mains.
(127)a. J'ai rencontré Marie qui marchait dans le quartier. Pierre aussi l'a rencontrée
/*Pierre aussi l'a rencontré.
b. J'ai rencontré des gens qui marchaient dans le quartier. ?Pierre aussi en a
rencontré /*Pierre aussi l'a rencontré.
(128) *Je l'ai rencontré, Marie qui marchait dans le quartier.
(129) { Qui/*Qu' } avez-vous rencontré?— J'ai rencontré Marie qui marchait dans le
quartier.
(130) *Ce que j'ai rencontré, c'est Marie qui marchait dans le quartier.

Le résultat signale que la réanalyse progresse plus pour les cas de marcher sur les mains que pour les cas de marcher dans le quartier dans la PR en voir ainsi qu'en rencontrer. J'explique ces comportements différents, comme je l'ai suggéré à la fin de section précédente, en terme de sémantique de VP2. Lorsque le contenu de VP2 est très étonnant et de valeur communicative (comme marcher sur les mains), un événement entier est souligné et son agent est mis à l'arrière-plan. Ainsi la construction PR commence à exprimer le jugement thétique, et corrélativement, elle commence à se comporter comme un seul constituant. Or, l'augmentation de valeur communicative de VP2 s'accompagne de celle de la dominance de la construction PR. Ce qui est en effet confirmé par les tests suivants :

- (131) A : A 7 heures hier soir, j'ai vu Marie qui marchait dans le quartier/sur les
mains dans le quartier.
a. B : C'est pas vrai! Je t'ai aperçu à la gare justement à cette heure-là. (? dans
le quartier/* sur les mains dans le quartier)
b. B : C'est pas vrai! Je l'ai aperçue à la gare justement à cette heure.
(132) A : A 7 heures hier soir, j'ai rencontré Marie qui marchait dans le quartier/sur
les main dans le quartier.
a. B : C'est pas vrai! Je t'ai aperçu à la gare à cette heure-là.(OK dans le
quartier/? sur les mains dans le quartier)
b. B : C'est pas vrai! Je l'ai aperçue à la gare justement à cette heure-là.

Je peux récapituler les résultats de cette section en disant que la dominance de la construction PR, influencée par la nature de VP1 et de VP2³⁴), est aussi un des facteurs qui entraîne la réanalyse.

Or, la dominance de la construction PR sur la proposition principale implique que la proposition subordonnée s'approche pragmatiquement du statut de la proposition principale. Cette acquisition de la nature principale est notée sur le cas de voilà par Léard (1992) et sur les cas de verbes de perception par Fuchs & Milner (1979), comme nous l'avons vu. J'affirme que la dominance est une caractéristique commune aux trois étapes de la construction PR. Ceci est

évident pour l'étape (I) et (III). Par ailleurs, tous les tests de mensonge ci-dessus témoignent que la construction PR en étape (II) est toujours au moins aussi dominante que la proposition principale. J'avance que c'est la nature dominante qui distingue la PR à chaque étape d'une autre construction ayant la configuration analogue ; celle en (I) d'une locution appositive, celle en (II) du prédicat second et celle en (III) du prédicat primaire. En effet, le type possible de VP1 pour la PR est sévèrement limité par rapport à la construction participale ou à AP : en principe, les verbes de perception, de rencontre ou d'existence (avoir/il y a) sont seuls admis (certains de mes informateurs refusent même l'emploi de la PR pour verbes de rencontre) :

(133) Je les mange { trempant dans du vin/crus/*qui trempent dans du vin } .

Je pense que c'est parce que la PR ne serait en général que circonstanciel pour l'action de VP1 dans les cas de manger, frapper, etc. Un petit fait vient à l'appui de cette hypothèse. Dans l'exemple suivant, quoique VP1 ne soit ni verbe de perception, ni verbe de rencontre, la PR est utilisée (cette relative est jugée comme PR à titre du critère (A)). Ce qui permet l'emploi de la PR ici est le fait que la proposition subordonnée s'approche pragmatiquement la principale grâce à l'accumulation de termes modificateurs :

(134) Un gâfe l'accompagnait qui entortillait nonchalamment ses gestes d'une chaîne, de la grosseur presque de celles qui retiennent les chaises de la muraille. (Miracle de la rose :23)³⁵⁾

3. Conclusion

J'ai montré d'abord en 2.1. deux choses, (1) les constructions PR se subdivisent en trois cas : (I) des cas qui sont proches de la relative appositive, (II) des cas dont la structure est analogue à celles d'un prédicat second et (III) des cas où la construction PR se comporte comme un seul constituant et exprime un jugement thétique, et dont le relatif qui a le statut d'un pronom-accord ; (2) les trois cas peuvent être conçus comme trois étapes de la réanalyse syntaxique. J'ai démontré ensuite en 2.2. que la réanalyse est amorcée ou favorisée par divers facteurs incluant la perte de sens lexical et la nature sémantique de V1, la topicalité de NP2, et la dominance de la construction PR³⁶⁾.

NOTES

- 1) Dans ce travail, l'ensemble formé par une relative (qui...) et son antécédent est appelé une construction relative. Ce qu'on appelle un pronom relatif est nommé un relatif.
- 2) Voir les grammairiens traditionnels comme Sandfeld (1965), Togeby (1982), Wagner & Pinchon

- (1991), etc. ainsi que les générativistes depuis Gross (1968). A ma connaissance, seul Touratier (1980) répartit ces relatives dans le groupe de l'appositive (selon son terme, explicative).
- 3) Morin (1983) montre de manière convaincante que voilà/voici est un verbe sans sujet à temps fini présent et indicatif.
 - 4) Dans le cadre génératif, une proposition fini S (Sentence) est interprétée autrefois comme proposition à conjugaison IP (Inflectional Phrase) dont la tête fonctionnelle est une inflexion I⁰, puis récemment comme proposition à accord AGRP (AGReement Phrase) dont la tête fonctionnelle est un accord AGR⁰. Une proposition complétive est analysée comme CP (Complementizer Phrase) dont la tête fonctionnelle correspond à un complémenteur C⁰ et comme la projection d'une proposition fini S'. Dans cette étude, pour éviter des complications inutiles, je ne prendrai pas en compte la distinction entre AGRsP (Subject AGReement Phrase) et AGRoP (Object...), ni l'hypothèse selon laquelle le sujet est engendré dans VP, puis monté dans Spec. AGRsP, ni une autre catégorie fonctionnelle qui est censée se trouver à l'intermédiaire entre AGRP et VP, c-à-d TP (Tense Phrase).
 - 5) En fait, la configuration que Guasti (1992b) propose est plus compliquée. Selon elle, NP se trouve dans le spécifieur d'une projection AGRCP, intermédiaire entre CP et AGRsP. En plus, d'après Rizzi (1992) et Guasti (1992a,b), la construction PR constitue une proposition réduite.
 - 6) Declerck (1982) fait une remarque intéressante, bien qu'il ne traite pas directement la RD en français mais les propositions au participe présent en anglais. Pour le complément participial du verbe de perception, il admet la possibilité de quatre analyses : (1) analyse NP XP, (2) analyse CP, (3) analyse prédicat second, (4) l'analogue du gérondif en français.
 - 7) Napoli (1989) et Roberts (1988) acceptent l'idée de Rothstein (1983), quoique Napoli ne définisse pas la prédication en terme configurationnel, mais au moyen de rôle thématique et structure argumentale, et que Roberts adopte l'hypothèse selon laquelle le sujet est engendré dans Spec VP. Je vais passer en revue d'autres analyses sommairement.

Selon Chomsky (1981) et Stowell (1981), les prédicats primaire et second forment l'un comme l'autre une proposition réduite (small clause), et vu que NP2 du prédicat second reçoit déjà un rôle thématique de V1, à titre de critère thématique, ils supposent PRO dans une proposition réduite pour permettre de recevoir un rôle thématique de la part du prédicat second. Ainsi les structures qu'ils proposent sont les suivantes (SC est l'abréviation de "Small Clause") :

(10)' [VP1 trouver/considérer] [SC Marie \emptyset / comme belle]

(11)' [VP1 [V1⁰ manger] [NP2 le poisson] [SC PRO cru]]

Rothstein (1983) cite, quant à elle, certains arguments contre l'introduction de PRO et propose de changer le critère thématique pour qu'un argument puisse recevoir deux rôles thématiques.

Williams (1983) et Ruwet (1982) nient l'idée que NP2 et un prédicat primaire forment un constituant et proposent la structure suivante :

(a) [VP1 [V1⁰ trouver] [NP2 Marie] [AP belle]]

C-à-d que selon ces auteurs, NP2 et VP2 sont indépendamment sous-catégorisés par V1. Cette analyse est donc semblable à l'analyse NP XP pour la PR. Or, Williams, qui admet que le prédicat second s'adjoit à VP1, suppose pour ce prédicat presque la même configuration que le prédicat principal, comme (b) :

(b) [VP1 V1⁰ manger] [NP2 le poisson] AP cru]

Une autre analyse du prédicat primaire consiste à traiter NP2 comme l'objet direct du prédicat complexe formé par VP1 et VP2 (Larson 1988, Bowers 1993). Bowers (1993) suppose, pour

expliquer parallèlement la proposition conjuguée et la proposition réduite, une catégorie PrP qui se trouve entre AGRP et VP. Mais il n'explicite pas la différence entre les prédicats primaires et seconds.

De toute façon, toutes ces analyses sont moins sensibles à la différence de deux types de prédicat que celle de Rothstein.

D'autre part, dans le cadre de la sémantique cognitive, Jackendoff (1990) propose deux structures conceptuelles suivantes :

(10)a." [trouve ([je], [Be_{ident} ([Marie], [AT [belle]])])]]

(11)" [mange ([je], [le poisson]), [WITH [Be_{ident} ([le poisson], [AT [cru]])])]]

Ceci revient à décrire le prédicat second comme une espèce de complément circonstanciel (adjonction), comme le fait Rothstein.

- 8) L'idée que ce type de relative est de nature adverbiale s'observe aussi chez Hatcher (1944) qui note « A voit B qui... always presents B as seen in the midst of activity (or state) ; it describes a visual impression in which B is the focal point, the center of an irradiating activity » (p.279).
- 9) Huot (1974) suggère aussi l'hétérogénéité en disant que « ces constructions que Sandfeld ou Grevisse rassemblent sous le nom unique de relatives *attributs* (ou *attributives*) [...], en dépit de ressemblances de surface, sont manifestement assez disparates. » (p.62)
- 10) Quoiqu'implicitement, Emonds, McCawley et Napoli aussi semblent être d'accord sur ce point.
- 11) On en a la preuve, selon Jackendoff, Emonds, McCawley et Napoli, dans le fait d'abord que ni un pronom, ni un relatif d'emploi appositif ne peut avoir un antécédent introduit par un quantifieur (tout, aucun, etc.) : ensuite qu'un relatif appositif ainsi qu'un pronom admettent un antécédent phrastique, adjectival ou prépositionnel.
- 12) D'après Chomsky (1976), le sujet de (a) est interprété comme "the man x tel qu'une proposition « the woman he loved betrayed s.c. » est vrai pour lui".
 - (a) The man [who the women he loved betrayed] is despondent.
 - (b) The man x tel que [the women he loved betrayed x] is despondent.
- 13) Pour des preuves synchroniques de ce procès, voir Rizzi (1986) sur plusieurs dialectes du nord de l'Italie et Bresnan & Mchombo (1987) etc. sur les langues bantoues. Quant à son aspect diachronique, voir Givón (1976), Chafe (1977) etc.
- 14) Il serait possible d'analyser qui et comme en tant que complémenteur (C°). Dans ce cas, leurs configurations seraient respectivement :

(a) $VP_1 [CP_{NP} Marie_j [C^{\circ} \text{ qui } [AGRP t_j \text{ pleure}]]]$

(b) $VP_1 [CP_{NP} Marie_j [C^{\circ} \emptyset / \text{ comme } [AGRP t_j \emptyset \text{ belle}]]]$

Ou bien, on pourrait supposer que qui résulte de la fusion morphologique de deux éléments syntaxiques distincts : d'une part le complémenteur qu- ; et d'autre part, les traits nominaux qui constituent l'accord -i. La structure serait :

(c) $VP_1 [CP_{NP} Marie_j [C^{\circ} \text{ qu- } [AGRP t_j [AGR^{\circ} -i [pleure]]]]]$

Mais si NP se trouvait dans Spec CP, la structure serait la même que les générativistes proposent pour la Topicalisation ou la dislocation à gauche. Autrement dit, la relation entre NP2 et PR serait celle de Topique-Propos. En outre, au cas où la réanalyse est avancée, la construction PR fonctionne plutôt en tant que la proposition principale, comme je le montrerai en 2.2.3. Or, penser que la construction PR soit CP implique qu'elle est subordonnée. Etant cela, je préfère adopter l'analyse AGRP. Un petit fait vient à l'appui de cette analyse. En anglais parlé, il existe une construction semblable mais manque de relatif, comme « There's John [\emptyset] is studying ». Compte

tenu que l'anglais manifeste l'accord morphologiquement de manière encore moins explicite que le français, il est raisonnable de supposer que \emptyset corresponde à l'accord. La remarque suivante de Le Bidois & le Bidois (1935-38) sur la construction Et NP qui... va dans le même sens : « le conjonctif [qui] a une valeur très faible. [...] Loin de voir dans ces phrases des conjonctives “dépendantes” et moins encore des “attributs”, elles nous paraissent nettement, incontestablement “indépendantes” » (p.379)

- 15) Bowers (1993) définit une proposition réduite comme PrP (Predication Phrase), et traite comme en (10)b. de tête fonctionnelle de PrP (Pr^o). Si on adopte cette hypothèse, il faudrait supposer une configuration différente de la proposition réduite pour la construction PR en l'étape (III), qui ne contient pas la prédication.
- 16) Le fait que la forme pronominale ne reprend pas le genre et le nombre de la tête de la relative indique en effet que l'ensemble de la construction relative forme un seul constituant, mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le constituant en question soit un CP. La construction infinitive que beaucoup d'auteurs analysent comme un VP ou un AGRP (voir Labelle 1996) peut aussi être reprise par un pronom neutre le ou interrogée par Que :
- (a) J'ai vu Marie sortir de chez elle. Pierre aussi l'a vu.
- (b) Qu'est-ce que tu as vu? - J'ai vu Marie sortir de chez elle.
- 17) Kuroda, qui cherche à établir des notions linguistiques hors du cadre communicatif, évite les termes ayant rapport au mode de transmission de l'information et associe les deux jugements à deux modes de compréhension d'un événement du monde.
- 18) Il y a ici une chose à préciser. La vérité d'une proposition ne correspond pas nécessairement à la vérité dans le monde réel et objectif. Il suffit qu'elle corresponde à la réalité cognitive.
- 19) Quant à l'exemple Il n'y a que cette fille qui m'apprécie, je ne le classe pas, à la suite de Léard (1992), en la construction PR, mais en la construction par clivage comme C'est Paul qui a fait ça.
- 20) Haïk (1985) propose une explication purement syntaxique de cette contrainte. Selon elle, cette construction est dérivée par montée :
- (14)' VP avoir [_{CP} NP ma fille_i [_{Co} qui [_{AGRP} t_j est malade]]]
- Dans cette hypothèse, « the relation between the moved NP and its trace must obey condition A. Supposing that the NP which raises is not a subject, then, given that the verb will be its governor, its GC[Gouvernement Category] will be the embedded S[entence=AGRP]. Given that the objects do not have another possible governor which would extend their GC, this GC will be always be the embedded S. This S does not contain the raised NP, so such SC [Small Clause] constructions should be impossible to obtain with non-subjects. » (p.88)
- 21) L'existence de ces exemples semble invalider la distinction de la sous-catégorisation et de la configuration entre avoir et il y a suggérée par Haïk.
- 22) La même remarque est faite par Labelle (1996). Or, la frontière entre l'emploi appositif et l'emploi de prédicat second n'est pas tranchée : dans l'exemple suivant, la virgule suggère que ce prédicat est appositif. Il n'est pas clair toutefois qu'il se trouve complètement hors du champ de VP1.
- (a) Il la regarde, pitoyable et haineuse dans ses bras. (Asakura 1984 : 190)
- 23) Ces tests sont proposés d'abord par Radford (1975) et repris par Guasti (1992a,b) et Rizzi (1992) en faveur de l'analyse CP. L'objection de la note (16) est valide ici aussi.
- 24) Dans la PR de perception ou de rencontre, étant donné que VP2 n'admet pas en général la forme composée, il est difficile de vérifier l'acceptabilité des cas où qui est suivi d'une auxiliaire.

- 25) Comme Rizzi (1986) le note, AGR⁰ non-clitique peut être elliptique dans la structure coordonnée :

(a) I want to dance and (to) sing. (Rizzi 1986 : 407)

Ainsi, il se peut que même si l'ellipse de qui est possible, ceci n'implique pas nécessairement que qui dans ce cas ne soit pas AGR⁰, mais simplement qu'il n'est pas clitique.

Or, Harris & Campbell (1995) définit la réanalyse comme « a mechanism which changes the underlying structure of a syntactic pattern and which does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation » et appelle ce qui concerne « immediate or intrinsic modification of its surface manifestation » “actualisation”. De ce point de vue, on pourrait dire que la réanalyse s'est bien produite, mais l'actualisation ne s'est pas encore déclenché pour la PR en voilà / verbe de perception ou de rencontre.

- 26) Pour expliquer les contraintes (g) et (h) observées dans les cas de verbes de perception, Kleiber (1988) caractérise la sémantique de la construction PR de la manière remarquablement proche de la définition du jugement thétique chez Kuroda : « la perception et l'événement perçu dénoté par la relative ne peuvent prendre place que dans le monde réel, factuel, contingent, et non dans un monde possible, soit potentiel ou contrefactuel. » (Kleiber 1988 : 92) La remarque de Cadiot (1976) selon laquelle cette construction implique « une saisie directe de l'objet référé, une saisie hic et nunc » va dans le même sens.

- 27) Voilà est compatible avec NP2=la première personne, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Je ne peut pas expliquer ce contraste à présent :

(a) Me voilà qui goûte au vin maintenant. (Léard 1992 : 123)

(b) *Il m'a {vu/entendu/aperçu/rencontré} qui sortais de chez moi.

- 28) Kayne (1984) avance, pour ces cas, une explication syntaxique mais qui est différente de celle de Haik (1985) pour la PR en avoir. Selon lui, la configuration de la construction PR est la suivante :

(6) VP VOIR [NP Marie_i; [CP [C⁰ qui [AGRP PRO_j pleure]]]

« Since the embedded PRO in question is itself the subject of the embedded S'[CP], the opacity condition is clearly irrelevant. » Par contre, la représentation comparable dans le cas où NP est l'objet de VP2 serait la suivante :

VP VOIR [NP Marie_i] [CP [C⁰ que [AGRP Marie embrassait PRO_j]]]

« But here the embedded PRO is in the domain of the embedded subject and free within the embedded S'. Thus [it is] excluded as violations of the opacity condition. » (p.95)

- 29) D'après Morin (1983), en français québécois, lorsque NP2 est un proclitique, voilà se conjugue, bref, NP2 se comporte comme le sujet de voilà :

(a) Enfin, ...nous v'lons rendus à Bytown...(Morin 1983 : 811)

(b) Et les v'lont qui dégringolent du côté de la rivière (ibid.)

Par surcroît, une marque d'interrogation/d'exclamation enclitique peut s'accorder avec NP2 proclitique, quoique Morin (1983) ne traite pas ce phénomène comme un indice du fait que NP2 proclitique est le sujet de VP1 :

(c) Ne la voilà-t-elle pas prisonnière de ses mensonges? (Morin :795)

(d) Ne les voilà-t-elles pas qui courent maintenant? (ibid.)

Ces deux faits semblent venir dans le même sens que mon hypothèse. De même, on pourrait penser que l'érosion de voilà (v'là) ainsi que celle de il y a (y a) en français parlé sont des reflets phonologiques de la grammaticalisation de ces deux termes (communication personnelle de Zribi-Hertz).

- 30) Lambrecht soutient déjà que avoir et il y a perdent leur sens lexical dans ce cas pour servir à introduire un référent ou un événement dans l'univers de discours.
- 31) En ce qui concerne la grammaticalisation de voir dans d'autres environnements, voir Bat-Zeev Shydkrot (1984) et Chocheyras (1968).
- 32) Le référent d'un nom propre n'est pas a priori topical. L'exemple suivant est meilleur que « *Ce que j'ai rencontré, c'est Marie qui marchait dans la rue. » :

- (a) Ce que Pierre a rencontré quand il est allé au paradis, c'est Saint-Pierre qui prenait son petit-déjeuner.

C'est parce qu'il est plus facile de détopicaliser Saint-Pierre que Marie : Saint-Pierre est un personnage mythique qui fait partie du décor "paradis", dont il est une pièce centrale. (communication personnelle de Zribi-Hertz)

- 33) Selon un de mes informateurs, aux cas de des gens, le sens de rencontrer s'approche de celui de trouver. Cet emploi de rencontrer s'observe en particulier dans le style scientifique, comme « Ce qu'on a rencontré, c'était des virus qui restaient actifs dans un animal mort ». Il semble en effet que l'ensemble de des gens est traité en (118)–(121) comme un humain observé comme objet, un humain non intentionnel.
- 34) Je crois que le changement de dominance ne nécessite pas toujours celui d'un élément d'une phrase (VP1, VP2), et que l'effet du contexte suffit seul à augmenter la dominance de la construction PR. Par exemple, le fait que Marie marche avec Paul ou le fait que Marie sort de chez elle ne sont pas en général étonnants, ni de grande valeur communicative. Mais il est possible de concevoir les situations où ces deux événements deviennent pleins de valeur communicative. On peut supposer que sous ces contextes, la réanalyse s'avance. En effet, selon l'un de mes informateurs, quoique les exemples (a) et (b) soient inacceptables sans contexte, ils deviennent encore plus acceptables en (c) et (d) :

- (a) *Ce que j'ai rencontré, c'est Marie qui marchait avec Paul.
- (b) ?J'ai rencontré quelque chose qui t'aurait réjoui toi aussi : Marie qui sortait de chez elle.
- (c) A : Pourquoi tu fais cette tête ? Qu'est-ce qui s'est passé ?
B : Ah ! J'ai rencontré une scène incroyable !
A : Mais, c'est quoi ?
B : Ce que j'ai rencontré, c'est Marie qui marchait avec Paul.
- (d) A : Tu a l'air très joyeux aujourd'hui. Qu'est ce qu'il y a ?
B : Ça se voit ? J'ai rencontré quelque chose qui t'aurait réjoui toi aussi : Marie qui sortait de chez elle. Elle s'est enfin guérie de sa maladie.

De plus, selon lui, supposant une situation où Marie et son frère se rencontrent de manière impressionnante après la séparation longue, par exemple à supposer que Marie et son frère soient *Electre* et *Oreste*, l'interprétation d'un seul constituant devient beaucoup plus admissible dans les exemple (82)–(86). Mais les jugements sont partagés parmi mes informateurs.

- 35) Ce contraste explique aussi pourquoi la proposition principale impliquant les trois étapes de AP peut sans aucun problème apparaître dans la proposition subordonnée d'une autre proposition, comme en (a), tandis que c'est rare pour la construction PR :

- (a) Une nuit qu'il l'avait réveillée hurlante de terreur, elle lui raconta ce rêve. (L'insoutenable légèreté de l'être : 28)

Il semble par ailleurs que la construction PR doit se trouver à premier plan du discours. Je ne peut

pas développer ici cette idée jusqu'au bout. Je me borne à présenter les exemples suivants qui signalent que la construction PR doit exprimer un événement à une grande valeur communicative ; En (b), selon contexte, l'événement désigné est mis à l'arrière-plan dans le discours. Dans ce cas, la construction infinitive est plus naturelle et la construction relative est bizarre. En revanche, en (c) où le même événement est étonnant et possède plus de valeur communicative, la construction relative devient naturelle :

(b) Je me promenais un soir sur le Boulevard de Grenelle bordé par des arbres de mai. J'ai jeté un coup d'œil sur la dentelle des robes des jeunes filles. J'ai vu des ouvriers { ?qui passaient/passer } devant moi. Sur le trottoir couraient des écoliers qui rentraient chez eux. J'ai continué à marcher, mais plus vite qu'avant.

(c) Je me promenais un après-midi sur le Boulevard de Grenelle bordé par des arbres de mai. Je contemplais distraitement la dentelle des robes des jeunes filles. Tout à coup, j'ai vu des ouvriers { qui passaient/?passer } devant moi. Ce n'était pas le moment de rentrer. Il s'était passé quelque chose d'étrange.

36) Une relative analogue apparaît dans d'autres environnements que cette étude n'a pas traités :

(a) Qu'est ce que c'est que ce bruit?-C'est moi qui ai fait tomber une assiette. (Hiratsuka 1991 : 19)

(b) Moi qui la hais. (Les Bonnes : 38)

(c) Et cet appareil qui marche mal! (Le balcon : 61)

(d) Avec son mari qui est toujours saoul, Bernadette... (Ruwet 1982 : 113)

(e) Elle était assise dans une robe claire, qui le regardait. (Le Bidois & le Bidois : 284)

En effet, pas mal de chercheurs font remarquer la ressemblance entre ces types et les constructions PR examinées par cette étude, quoique la classification soit différente d'un auteur à l'autre : Sandfeld (1965) classe tous les cas sous l'étiquette de *propositions relatives dépendantes attributs*. Togeby (1982), Nyrop (1979), Rothenberg (1979) aussi classent les cas de VP1=voilà/voir/rencontrer et le type (e) dans une même catégorie. Kayne (1975), Ruwet (1982) et Burzio (1986) traitent les cas de VP1=voir/rencontrer et les types (d) et (e) comme une même catégorie. Wartburg & Zumthor (1958) appelle tours présentatifs les cas de { ø/et/il y a/c'est } NP qui.... De même, Grégoire (1944) attire l'attention sur la construction comme « Le facteur qui passe ! » (type b), et considère comme ses paraphrases les constructions « Il y a / C'est / Voilà le facteur qui passe ! » A l'opposition de cette unification, Le Bidois & le Bidois (1935-38) distinguent les types (a)~(c) d'une part et les cas de VP1=voilà/voir/rencontrer et le type (d) de l'autre, en affirmant que dans le deuxième cas, la relative est attributive, tandis que l'ensemble de la construction relative est indépendante dans le premier cas. Haïk (1985), qui classe les diverses PR en (1) VP1=avoir, (2) VP1=verbe de perception et de rencontre, (3) VP1=il y a, voilà, inclut les types (c) et (d) en (3). En outre, Wehr (1984) et Sasse (1988) soutiennent que { ø/et/il y a/c'est/avoir/voilà } NP PR expriment tous le jugement thétique (pour parler comme Wehr, "Neutrale Beschreibung").

En ce qui concerne le type (e), je pense pouvoir le traiter de la même manière que l'exemple suivant, à savoir que cette construction relative correspondrait à l'étape (I) ou (II) :

(e)' Je l'ai vue assise dans une robe claire, qui le regardait.

Quant au type (d) appelé "construction absolue", à la différence des cas que ce travail examine, son VP2 peut décrire un attribut durable de NP2, comme en (d). La cause de cette différence reste obscure. Ce contraste pourrait être corrélé au fait que la construction PR est essentiellement

circonstancielle dans la construction absolue, à savoir, toujours de nature subordonnée, tandis que dans les cas où VP1=il y a/avoir/voilà/voir/rencontrer, la construction PR est au moins aussi dominante que la proposition principale.

Pour le type (a) aussi, il reste des problèmes à résoudre. A la différence des cas il y a/avoir, c'est NP PR admet NP pronominal non seulement à la 3e personne mais aussi à la 1e ou 2e personne, ce qui est interdit pour la PR de perception ou de rencontre, comme je l'ai remarqué dans la note (27). Dans ce sens, les cas de VP1=voilà/ø suscitent le même problème. Il y a plus, c'est admet un pronom fort contrastif, à la différence de la PR en avoir/il y a :

- (f) Pourquoi tu es si excité, qu'est-ce qui s'est passé? — C'est la Princesse qui a enfin ri, elle (qui n'a jamais ri jusqu'à maintenant)!

Etant cela, dans le cas de c'est NP PR, la réanalyse de la construction PR ne serait pas aussi avancée que la PR en avoir/il y a, d'autres conditions étant égales. L'exemple suivant semble venir à l'appui de cette hypothèse :

- (g) (en entendant la sonnerie à la porte d'entrée de l'appartement) C'est elle. C'est elle qui rentre. (Les bonnes : 63)

Et pourtant pour la vérifier, il faut d'autres tests explicites, que je ne peux pas présenter dans l'immédiat. La comparaison des types (a)~(e) avec les cas examinés dans cette recherche reste à faire.

REFERENCES

- ABEILLE A. ; GODARD D. ; MILLER P. 1995, « Causatifs et verbes de perception en français » in LABELLE J. (éds) *Colloque lexique grammairale comparée*, Montréal : UQAM.
- ASAKURA S. 1984, *En marge des grammaires françaises*, Tokyo : Hakusuisha
- ASHBY W. 1988, « The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right-dislocation in French », *Lingua* 75, pp.203-229
- AUWERA J. VAN DER. 1985, « The predicative relatives of French perception verbs », in BOLKESTEIN A.-M. et al (éds) *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris, pp.219-234
- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. 1984, « La concurrence entre la proposition conjonctive et voir+la proposition infinitive », *The French Review* LVIII-2, pp.202-214
- BLANCHE-BENVENISTE C. 1983, « Examen de la notion de subordination », *Recherche sur le français parlé* vol.4, pp.71-115, Aix-en Provence : Publications Université de Provence
- BOWERS J. 1993, « The syntax of predication », *Linguistic Inquiry* 24.4, pp.591-656
- BRRESNAN J. & MCHOMBO S. 1987, « Topic, pronoun, and agreement in Chichewa », *Language* 63-4, pp.741-782
- BURZIO L. 1986, *Italien syntax. A Government-Binding approach*. Dordrecht : Reidel
- CADIOT P. 1976, « Relatives et infinitives « déictiques » en français », *DRLAV* 13, pp.1-64
- CHAFE W. 1977, « The evolution of third-person verb agreement in the Iloquoian languages », in LI C. (éds) *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin : University of Texas Press.
- CHOCHEYRAS J. 1968, « Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe voir », *Le français moderne* 36, pp.219-225
- CHOMSKY N. 1976, « Conditions on the rules of grammar », *Linguistic Analysis* 2, pp.303-51

- CHOMSKY N. 1981, *Lectures on government and binding*, Dordrecht : Foris
- DECLERCK R. 1982, « The triple origin of participial perception verb complements », *Linguistic Analysis* 10, pp.1-26
- EMONDS J. 1979, « Appositive relatives have no properties », *Linguistic Inquiry* 10.2, pp.211-243
- ERTESCHIK-SHIR N. & LAPPIN S. 1979, « Dominance and the functional explanation of island phenomena », *Theoretical Linguistics* 6-1, pp.41-86
- GIVON T. 1976, « Topic, pronoun, and grammatical agreement », in LI C. (éds) *Subject and Topic*, New York : Academic Press. pp.149-188
- GREGOIRE A. 1949, « Un type de phrase méconnu », *Le français moderne* 17
- GREVISSE M. / GOOSSE A. 1993, *Le Bon Usage*, Ducrot
- GROSS M. 1968, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris : Larousse
- GUASTI M. T. 1992a, « Pseudorelative and Prepositional infinitive », *GenGenP* 0-0, pp.53-65
- GUASTI M. T. 1992b, *Causative and Perception Verbs*, Thèse de doctorat, Université de Genève
- HAIK I. 1985, *The syntax of operators*, PHD, MIT
- HARRIS A.-C. & CAMPBELL L. 1995, *Historical syntax in cross-linguistic perspective*, Cambridge University Press
- HATCHER A.G. 1944, « Je le vois sourire ; je le vois qui sourit ; je le vois souriant », *Modern Language Quarterly* 5, pp.275-301, 387-405
- HIRATSUKA T. 1991, « Sur un emploi de la construction “c’est NP qui VP” qui met en jeu le contexte ou la situation d’énonciation », *Bulletin d’études de Linguistique Française* 25, pp.12-24
- HUOT H. 1974, « Les relatives parenthétiques » in ROHRER C. et RUWET N. *Actes du Colloque Franco-Allemand de grammaire transformationnelle t.1*, Tübingen : Niemeyer, pp.18-30
- JACKENDOFF R. 1977, *X syntax : a study of phrase structure*, Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- JACKENDOFF R. 1990, *Semantic Structure*, Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- KAYNE R. 1975, *French Syntax : the transformational cycle*, Cambridge, Mass : The MIT Press
- KAYNE R. 1984, *Connectedness and Binary Branching*, Foris Publications ; Dordrecht-Holland/Cinnaminson-USA
- KLEIBER G. 1987, « L’énigme du Vintimille ou les déterminants à quai », *Langue française*, 75, pp.107-122
- KLEIBER G. 1988, « Sur les relatives de type *Je le vois qui arrive* », *Travaux de Linguistique* 17, pp.89-115
- KURODA S.-Y. 1968, « English relativization and certain related problems », *Language* 44, pp.244-266
- KURODA S.-Y. 1992, *Japanese Syntax and Semantics*, Kluwer Academic Publishers
- LABELLE M. 1996, « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation », *Recherche Linguistique*, avril
- LAMBRECHT K. 1981, *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*, Pragmatics & Beyond II : 6, Amsterdam : John Benjamins
- LAMBRECHT K. 1988, « Presentational cleft constructions in spoken French », in HAIMAN & THOMPSON (éds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam : John Benjamins, pp.135-180
- LARSON R. 1988, « On the double object construction », *Linguistic Inquiry* 19. pp.335-391
- LE BIDOIS G. & R. 1935-38, *Syntaxe du français moderne*, 2 vol. Picard
- LE PESANT D. 1987, *La règle de montée*, Thèse de doctrat de l’Université de Paris 7
- LEARD J.-M. 1992, *Les gallicismes*, Duculot

- McCRAWLEY J.-D. 1981, « The syntax and semantics of English relative clauses », *Lingua* 53, pp.99-149
- McCRAWLEY J.-D. 1982, « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry* 13.1, pp.91-106
- MORIN Y.-C. 1985, « On the two French subjectless verbs *voici* and *voilà* », *Language* 61.4. pp.777-820
- NAPOLI D.-J. 1989, *Predication Theory : a case study for indexing theory*, Cambridge University Press
- NYROP C. 1979, *Grammaire historique de la langue française* 4, Slatkine Reprints Genève
- PREBENSEN H. 1982, « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane* 17 : 1, pp.89-117
- RIZZI L. 1986, « On the status of subject clitics in Romance », in JAEGGLI O. & SILVA-CORVALAN C. (éds) *Studies in Romance Linguistics* Dordrecht : Foris, pp.391-419.
- RIZZI L. 1992, « Direct perception, Government and Thematic Sharing, *GenGenP* 0-0, pp.39-52
- ROBERTS I. 1988, « Predicative APs », *Linguistic Inquiry* 19.4, pp.703-710
- ROTHENBERG M. 1979, « Les constructions relatives prédicatives : problème de linguistique française », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 74, pp.351-395
- ROTHSTEIN S. 1983, *The Syntactic Forms of Predication*, PHD, MIT, Cambridge, MA.
- RUWET N. 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Seuil
- SAFIR K. 1986, « Relative clauses in a theory of binding and levels », *Linguistic Inquiry* 17.4, pp.663-689
- SANDBELD K. 1965, *Syntaxe du français contemporain 2 : Les propositions subordonnées* 2e éds, Genève : Droz.
- SASSE H.-J. 1987, « The thetic/categorical distinction revisited », *Linguistics* 25, pp.511-580
- SCHWARZE C. 1974, « Les constructions du type *Je le vois qui arrive* » in ROHRER C. et RUWET N. *Actes du Colloque Franco-Allemand de grammaire transformationnelle* t.1, Tübingen : Niemeyer, pp.18-30
- STOWELL T. 1981, *Origins of phrase structure*, PHD. MIT. Cambridge. Mass.
- TARALDSEN K. T. 1986, « Som and the binding theory », in HELLAN L. et KOCH CHRISTENSEN K. (éds), *Topics in Scandinavian Syntax*, pp.149-184, Dordrecht : Reidel
- TOGBY K. 1982, *Grammaire française*, 2, Copenhague : Akademisk Forlag.
- TOURATIER C. 1980, *La relative : essai de théorie syntaxique*, Klincksick
- WAGNER R.L. & PINCHON J. 1991, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette.
- WARTBURG W. & ZUMTHOR P. 1958, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke
- WEHR B. 1984, *Diskursstrategien im Romanischen*, Tübingen : Narr
- WILLIAMS E. 1983, « Against small clauses », *Linguistic Inquiry* 14. pp.287-308
- ZRIBI-HERTZ A. 1994, « La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé », *Travaux de linguistique et de philologie*, pp.131-147

[付記] 本稿は、文部省科学研究費補助金による研究成果の一部である。